

Les CPAS n'aident pas tous les étudiants de la même manière

De plus en plus d'étudiants bénéficient du revenu d'insertion. Mais de manière inéquitable. Il faut des lignes générales de conduite estime Philippe Defeyt.

● Interview Martial DUMONT

Philippe Defeyt, d'après une étude de l'Institut pour le Développement Durable dont vous êtes responsable, le nombre de jeunes étudiants entre 18 et 24 ans qui bénéficient du revenu d'insertion est en pleine explosion. Ils sont plus du triple par rapport à il y a 15 ans. Pourquoi selon vous ?

D'abord parce que la précarisation est plus présente. Ensuite parce qu'il y a de plus en plus de jeunes qui font des études. Et enfin parce que le mécanisme d'aide pour les étudiants via le CPAS est de plus en plus connu. Cela dit on peut lire cette augmentation de deux manières : soit en se disant effectivement que la précarité augmente. Mais aussi en se di-

sant que cela signifie que de plus en plus de jeunes ont accès aux études.

Les bourses d'études ne suffisent plus aujourd'hui ?

Non parce que beaucoup de jeunes n'ont pas les moyens, même avec une bourse de faire des études.

Quand on voit cette augmentation du RIS chez les étudiants, ça veut dire que les CPAS les incitent à faire des études ?

Tout le monde reconnaît que les études sont un outil privilégié pour s'en sortir. Mais les CPAS sont comme des parents : ils se posent souvent la question : doit-on systématiquement dire oui ? Si vous savez que votre enfant n'a pas les

capacités de faire médecine, vous allez le laisser faire ces études-là ? Les CPAS sont confrontés au quotidien avec cette question ?

Et là, vous dites que tous les étudiants ne sont pas égaux devant l'aide ?

Oui. Dans certains CPAS, on remarque que 5 à 10 % des RIS

vont aux étudiants. Dans d'autres c'est 60 ou 70 %. C'est en partie vrai dans certaines sous-régions où les capacités des jeunes sont moins grandes. Mais ça n'explique pas tout.

C'est quoi le souci alors ?

Chaque CPAS a ses propres critères pour donner un RIS à un étudiant. Or, il faudrait une certaine forme d'équité. L'autonomie des CPAS en la matière est historique et on peut la comprendre. Mais elle doit avoir des limites surtout quand il s'agit de droits fondamentaux. Et faire des études, comme l'accès à la santé, en est un. Les aides ne sont pas bien réparties. Certains sont mieux lotis que d'autres.

Comment répartir l'aide plus équitablement dès lors ?

Soit la Fédération Wallonie Bruxelles doit augmenter les bourses pour tous et ne pas, encore, refiler la patate chaude aux CPAS. Soit, à tout le moins, il faut des critères communs à tous les CPAS pour attribuer les aides tout en respectant l'autonomie des CPAS. Mais ça, c'est très difficile... ■